

TARIFS CARTE DE PECHE

Part de la fédération

Part de l'AAPPMA

CARTES	PART FEDERATION	PART AAPPMA	URNE	CPMA	dont augmentation CPMA	RMA	TARIF FEDERAL avec augmentation FNPF	AAPPMA NON RECIPROCITAIRE	AAPPMA RECIPROCITAIRE
Interfédérale	32,80 €	13,00 €	26,40 €	33,00 €	0,60 €	8,80 €	114,00 €	-	114,00 €
Personne majeure	33,20 €	13,00 €	- €	33,00 €	0,60 €	8,80 €	88,00 € tarif minimum	€	88,00 €
Offre d'automne	16,60 €	6,50 €	- €	16,50 €	0,30 €	4,40 €	44,00 € tarif minimum	€	44,00 €
Découverte Femme	12,20 €	10,20 €	- €	10,80 €	0,40 €	8,80 €	42,00 €	42,00 €	42,00 €
Personne mineure	13,60 €	7,00 €	- €	6,40 €	0,20 €	- €	27,00 € tarif minimum	€	€
Découverte -12 ans	3,00 €	4,00 €	- €	1,00 €	- €	- €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Hebdomadaire	11,40 €	10,70 €	- €	10,60 €	0,20 €	3,80 €	36,50 €	36,50 €	36,50 €
Hebdomadaire (sans CPMA)	11,40 €	10,70 €	- €	- €	- €	- €	22,10 €	22,10 €	22,10 €
Journalière	3,80 €	3,00 €	- €	4,20 €	0,10 €	1,00 €	12,00 € tarif minimum	€	€
Vignette URNE	- €	- €	40,00 €	- €	- €	- €	40,00 €	-	40,00 €
Timbre migrateur	- €	- €	- €	30,00 €	- €	20,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €

Comment lire et compléter ce tableau ?

Pour certaines cartes de pêche, les AAPPMA sont libres de fixer le prix qu'elles souhaitent.

Choix du bureau



URNE : Union Réciproitaire du Nord-Est. C'est le groupement de 17 fédérations du Nord-Est de la France. La cotisation ouvre le droit aux pêcheurs de pêcher dans toutes les eaux de toutes les AAPPMA partenaires du groupement (réciproitaire).

CPMA : Cotisation Pêche et Milieu Aquatique au profit de la FNPF puis une partie reversée aux Fédérations et AAPPMA pour financer des projets, l'entretien des berges et la protection des milieux.

RMA : Redevance pour la protection des Milieux Aquatiques au profit de l'agence de l'eau. Elle permet de financer des actions de protection et de restauration des milieux aquatiques et humides. Elle compense l'impact de la pratique de la pêche sur le milieu naturel.

Confirmer le tarif
préconisé par la
Fédération.



Recopiez simplement le
"TARIF FÉDÉRAL" proposé.

➤ Pour chaque carte vendue,
la part AAPPMA vous sera
réversée.

Augmenter le tarif
préconisé par la
Fédération



Noter le nouveau tarif
retenu.

➤ Vous toucherez donc la part
AAPPMA décidée par la Fédération
+ l'augmentation que vous aurez
décidée.

Vente de carte : quel circuit ?

